

# Flash Economie

N° 47  
5 mai 2026

## Cinq sujets très importants de politique économique pour le prochain Président de la République en France

---

Cinq sujets de politique économique sont très importants pour le prochain Président de la République en France. Ces cinq sujets sont :

- l'âge du départ à la retraite ;
- la fiscalité des entreprises ;
- l'attitude vis-à-vis de l'Europe ;
- l'immigration ;
- la politique énergétique.

Or, les partis politiques d'extrême gauche et d'extrême droite en France ont des positions, sur la plupart de ces sujets, qui ne tiennent pas compte de la réalité économique ou technologique.

## Patrick Artus

Conseiller économique senior

[patrick.artus-ext@ossiam.com](mailto:patrick.artus-ext@ossiam.com)

[X](#) @PatrickArtus

[in](#) Patrick Artus

## Isabelle Gravet

Assistante de recherche

[isabelle.gravet-ext@ossiam.com](mailto:isabelle.gravet-ext@ossiam.com)

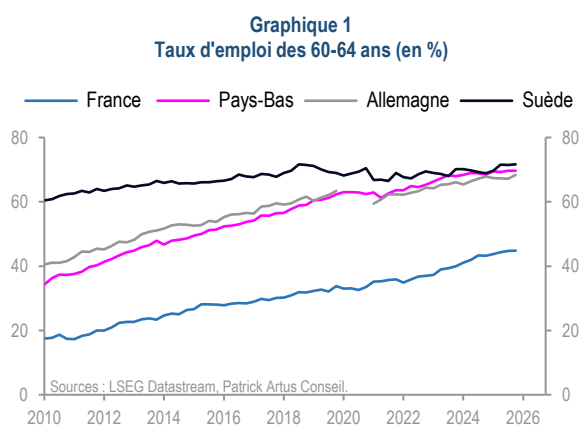
**Communication marketing** : ce document n'a pas été élaboré selon les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières et ses auteurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

## Premier sujet : l'âge de la retraite

La faiblesse de la quantité de travail sur la vie en France vient essentiellement de la **faiblesse du taux d'emploi des jeunes et des personnes de plus de 60 ans**.

Nous ne revenons pas ici sur les très mauvaises performances du système éducatif français, qui sont bien documentées, et qui expliquent la faiblesse du taux d'emploi des jeunes ainsi que la proportion élevée de jeunes déscolarisés, sans formation et sans emploi (au quatrième trimestre 2025, cette proportion est, pour les 15-29 ans de 12,9 % en France, contre 8,8 % en Allemagne et 4,8 % aux Pays-Bas).

La **faiblesse du taux d'emploi des 60-64 ans en France**, par rapport aux autres pays européens (**Graphique 1**), s'explique largement par les règles du système de retraite (âge légal de la retraite de 62 ans et 9 mois en France, contre 65 ans en Espagne, 66 ans et 2 mois en Allemagne, 67 ans en Italie et aux Pays-Bas).



Maintenir un âge de départ à la retraite plus précoce que dans les autres pays européens générerait en France un déficit permanent de production et de recettes fiscales. Mais il ne suffit pas de reporter l'âge de la retraite ; il faut associer cette décision à un **effort de formation, de requalification des plus de 55 ans**. Seulement 24 % des personnes de 55 à 64 ans ont accès à une formation à but professionnel en France contre 47 % des personnes de 18 à 69 ans<sup>1</sup>. Ce déficit de formation professionnelle est particulièrement important pour les chômeurs et pour les personnes peu diplômées.

## Deuxième sujet : la fiscalité des entreprises

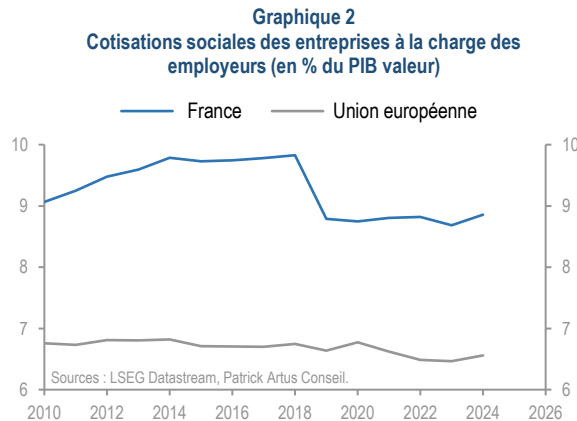
Malgré les mesures de réduction des **impôts de production payés par les entreprises**, notamment la baisse de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), les impôts de production des entreprises s'élèvent encore à 3,0 % du PIB en 2024, contre 3,7 % du PIB en 2020.

**Ce poids des impôts de production des entreprises est nettement plus élevé en France** (en 2024, 3,0 % du PIB) **que dans les autres pays européens** (1,7 % du PIB pour l'ensemble de l'Union européenne, 0,7 % du PIB en Allemagne). Ce poids élevé des impôts de production (impôts sur les salaires, versement mobilité, cotisation foncière des entreprises, contribution sociale de solidarité...) **dégrade la compétitivité des entreprises françaises** par rapport aux entreprises des autres pays européens.

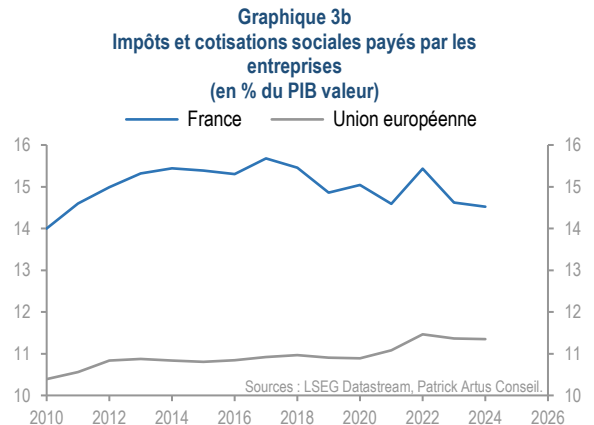
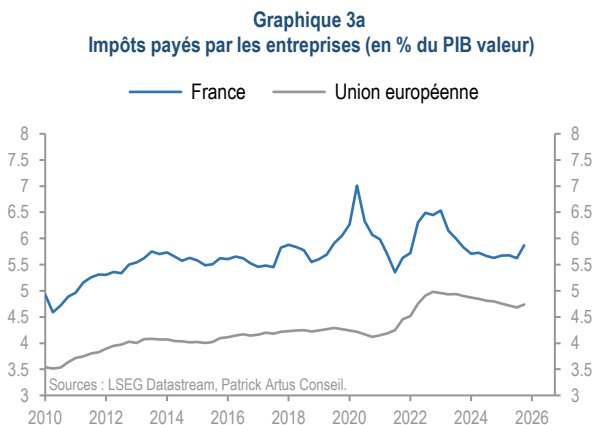
**Le taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés en France** est de 25 % pour les sociétés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 milliard d'euros, de 30,1 % pour celles dont le chiffre d'affaires est compris entre 1 et 3 milliards d'euros et de 35,3 % pour celles dont le chiffre d'affaires dépasse les 3 milliards d'euros. Le poids de l'imposition des sociétés est donc plus lourd en France que dans les autres pays de l'Union européenne puisque le **taux moyen d'imposition des bénéfices dans l'Union européenne** est de 17,5 %, dans la zone euro de 22,2 %.

<sup>1</sup> Insee. (2025). Formations et emploi. Insee Références.

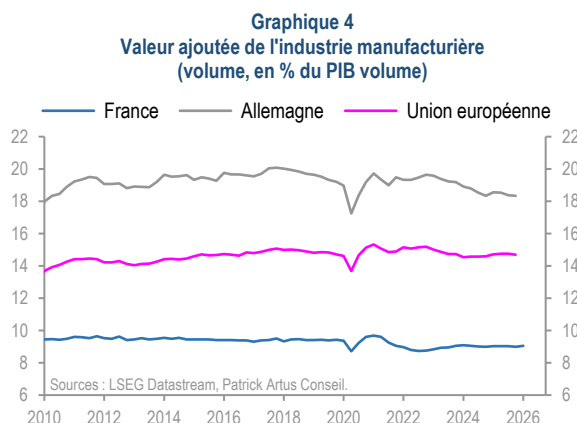
Enfin, le **poids des cotisations sociales des entreprises** est aussi plus élevé en France que dans les autres pays européens, malgré les allègements de charges sociales (**Graphique 2**).



La part des cotisations sociales payée par les employeurs est aussi plus élevée en France (67 %) que dans l'Union européenne (57 %). **Au total, la fiscalité des entreprises est plus défavorable en France que dans les autres pays de l'Union européenne (Graphiques 3a/b).**



On ne peut pas ignorer ce poids élevé des impôts des entreprises en France et son effet négatif sur les décisions d'investissement et l'offre de biens et services. **Ce poids est particulièrement pénalisant pour les entreprises soumises à la concurrence internationale** et explique très probablement l'importance de la désindustrialisation de la France (**Graphique 4**).



## Troisième sujet : l'attitude vis-à-vis de l'Europe

Les politiques mises en place au niveau européen (règles budgétaires, politiques de la concurrence, politique monétaire, normes industrielles et environnementales) et de manière plus générale la coordination des politiques entre les pays européens **sont très souvent critiquées en France. Pourtant, l'Europe n'existera sur un plan international que si :**

- elle intègre ses marchés de capitaux, de biens et de services. Le FMI estime que les barrières commerciales entre les pays européens sont équivalentes à des droits de douane de 44 %, pour les produits manufacturés et de 110 % pour les services<sup>2</sup> ;
- elle parvient à coordonner les politiques industrielles des Etats-membres, en particulier les politiques de production du matériel militaire ;
- elle émet une dette commune sans risque, qui pourra concurrencer la dette du Trésor des Etats-Unis ;
- elle assure sa crédibilité monétaire et la crédibilité budgétaire de tous les pays de l'Union européenne.

La proposition « d'Europe des nations » conduit à un retour à des politiques nationales dans les domaines industriels, réglementaires, budgétaire et impliquerait que l'Europe n'aurait aucun poids en face des Etats-Unis, de la Chine ou de l'Inde.

## Quatrième sujet : l'immigration

L'immigration est un sujet qui est abordé le plus souvent de manière passionnelle et non rationnelle, non scientifique. Pourtant, **les travaux d'analyse économique<sup>3</sup> sur les effets de l'immigration sur l'économie française ont des conclusions claires :**

- l'immigration permet que soient pourvus des emplois qui n'attirent pas les nationaux ; il n'y a donc pas de substitution des immigrés aux non-immigrés sur le marché du travail. L'immigration génère donc un supplément d'emploi et d'activité, qui profite aux nationaux, et en particulier fait monter leurs salaires ;
- en élevant le revenu perçu par la classe moyenne, l'immigration réduit les inégalités ;
- les immigrés (personnes nées à l'étranger et résidant en France) sont en moyenne plus qualifiés que les Français d'origine. En effet, 52 % des immigrés entrés en France en 2023 ont un diplôme de l'enseignement supérieur<sup>4</sup> ;
- l'effet de l'immigration sur le déficit public est nul voire légèrement favorable : le supplément d'activité dû à l'immigration compense la consommation de protection sociale des immigrés ;
- l'immigration clandestine, si on utilise les chiffres de l'aide médicale d'Etat, peut être estimée à 370 000 personnes, soit 5 % seulement des 7,7 millions de personnes nées à l'étranger et résidant en France.

Puisque le **taux de fécondité continue à reculer en France** (1,56 naissance par femme en 2025), **il n'y a pas d'autre choix que d'avoir recours à l'immigration** pour éviter le recul de la population en âge de travailler et le déficit des régimes de protection sociale.

## Cinquième sujet : la politique énergétique

Certains partis politiques (extrême gauche) prônent le 100 % renouvelable pour le mix énergétique, d'autres partis (extrême droite) préconisent l'abandon des renouvelables (en particulier du solaire et de l'éolien). **Aucune de ces deux propositions n'est réaliste.**

<sup>2</sup> KAMMER, Alfred. Europe's integration imperative. 2025.

<sup>3</sup> D'ALBIS, Hippolyte, BOUBTANE, Ekrame, et COULIBALY, Dramane. Demographic changes and the labor income share. European Economic Review, 2021, vol. 131, p. 1036-14.  
D'ALBIS, Hippolyte et BOUBTANE, Ekrame. Macroeconomic Consequences of International Migration for OECD Countries. In : *Understanding Migration with Macroeconomics*. Cham : Springer International Publishing, 2020. p. 59-86.

BOUBTANE, Ekrame. *Les effets économiques de l'immigration en Europe*. 2023.

<sup>4</sup> INSEE Première n° 2051, mai 2025.

La consommation d'énergie en France est de 1 496 TWh en 2023 et devrait être de 1 405 TWh en 2035. L'électricité d'origine nucléaire représente 320 TWh. Le tout nucléaire imposerait donc de multiplier par un facteur supérieur à 4 la production d'électricité d'origine nucléaire, c'est-à-dire de passer de 56 réacteurs aujourd'hui à plus de 200 réacteurs, ce qui est infaisable.

Le tout renouvelable imposerait des investissements considérables dans le stockage de l'électricité, pour gérer l'intermittence de la production des énergies solaire et éolienne. De plus il imposerait aussi de conserver une capacité importante à produire de l'électricité avec des turbines à gaz, pour éviter l'insuffisance de production, la nuit ou lorsqu'il y a peu de vent.

**La seule organisation compatible avec les contraintes technologiques est un mix nucléaire-renouvelables** (solaire, éolien, hydraulique, bio-carburants).

## **Synthèse : introduire les contraintes économiques dans les programmes politiques**

Nous avons montré :

- que disposer d'un supplément de production et de recettes fiscales impose de reporter l'âge de départ à la retraite, en accompagnant cette évolution par une formation des salariés âgés ;
- que la fiscalité des entreprises françaises générerait un problème de compétitivité ;
- que la piste de « l'Europe des nations », avec une grande indépendance des politiques nationales – budgétaires, réglementaires, voire monétaire – des pays membres condamnerait l'Europe à n'être qu'une puissance secondaire ;
- que l'immigration était nécessaire et favorable à l'économie, que les travaux d'analyse scientifique montraient que les effets défavorables supposés de l'immigration (sur les salaires, sur les qualifications, sur le déficit public) n'étaient en réalité pas présents ;
- que, en ce qui concerne la politique énergétique, seul un mix nucléaire-renouvelables était technologiquement viable.

**Avertissement**

Ossiam, filiale de Natixis Investment Managers, est un gestionnaire d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (Agrément n° GP-10000016). Bien que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables, Ossiam ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de toute information dont elle n'est pas la source. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données du marché à un moment donné et peuvent changer de temps à autre. Le présent document a été préparé uniquement à des fins d'information et ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation d'offre, une invitation ou une recommandation personnelle d'acheter ou de vendre des actions participantes, tout titre ou instrument financier d'un Fonds Ossiam, ou de participer à toute stratégie de placement, directement ou indirectement. Il est destiné à être utilisé uniquement par les destinataires auxquels Ossiam le met directement à disposition. Ossiam ne traitera pas les destinataires de ce document comme ses clients du fait qu'ils aient reçu ce document. Tous les renseignements sur la performance présentés dans ce document sont fondés sur des données historiques et, dans certains cas, sur des données hypothétiques, et peuvent refléter certaines hypothèses à propos des frais, des impôts, des charges de capital, des attributions et d'autres facteurs qui influent sur le calcul de rendements. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont des énoncés de notre jugement à cette date et sont susceptibles de changer sans préavis. Ossiam n'assume aucune responsabilité fiduciaire pour les conséquences, financières ou autres, provenant d'un placement dans un titre ou un instrument financier décrit dans ce document ou dans tout autre titre, ou de la mise en œuvre d'une stratégie de placement. Les informations contenues dans ce document ne sont pas destinées à être distribuées ou utilisées par une personne ou une entité, par un pays ou une juridiction, où cela serait contraire à la loi ou à la réglementation ou qui assujettirait Ossiam à toute exigence d'inscription dans ces juridictions. Ce document ne peut être distribué, publié ou reproduit, en entier ou en partie.